

**COMPTE-RENDU DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE DU 05 septembre 2024**  
**DU SECTEUR CALAIS RURAL de Tennis de table**

La réunion a eu lieu à Coulomby, salle communale, à 19 h.

Participants :

Le Responsable du Secteur Calais Rural : Daniel Gilliot,

Le Trésorier: Pierre Mirolo,

Le Secrétaire: David Lespagnol.

Madame la présidente de l'Ufolep Pas-de-Calais, Natacha Mouton-Levreyay,

Les présidents ou représentants des 12 clubs du Secteur Calais Rural.

Est excusé:

Le responsable de la Commission sportive départementale de tennis de table, Xavier Godin,

Ordre du jour :

- Accueil,
- Bilan financier,
- changement au niveau des bureaux des clubs,
- Dates et lieux des compétitions départementales,
- Championnat 2024/2025, composition des divisions,
- Rassemblement Jeunes,
- jours de réception des équipes,
- Points de règlement,
- Coupes Secteurs,
- Questions diverses.

Le responsable du Secteur, Daniel Gilliot, remercie la présidente de l'Ufolep, Natacha Mouton-Levrey, pour sa présence, le président du club de Coulomby, Sébastien Lefrançois, pour son accueil, ainsi que les présidents et membres des douze clubs du Secteur.

### **Le bilan financier :**

Solde au 01 janvier 2024: 822,55 €  
Dépenses: 9 € (Fact SGT frais de banque)  
29,10 € (goûter RJ)  
441,29 € (récompenses)  
*Total: 479,39 €*  
Recette: 25 € (amende)  
Solde au 05 septembre 2024: 368,16 €

### **Changements parmi les clubs du Secteur:**

Des changements sont intervenus tout récemment dans le bureau du club de Muncq-Nieurlet. Le nouveau président nous informera des modifications.

**Récompenses honorifiques de l'Ufolep:** ont été attribués: 5 diplômes ( David Dewez, Pierre Mirolo, Laurent Decobert, Jérôme Fournier et Alexis Petit), 3 médailles de bronze départementales (Fabrice Demandrille, Vincent Milliot et Sébastien Lefrançois).

De nouvelles propositions seront faites en octobre, d'où le besoin de connaître la composition du bureau des clubs avec les dates d'entrée et de sortie de la fonction exercée. N'hésitez pas à faire prévaloir vos droits aux récompenses.

### **Renouvellement du bureau du Secteur:**

Suite à la démission de Daniel Gilliot de la fonction de responsable du Secteur, un nouveau bureau est composé. Des candidatures ont été lancées et seules trois sont présentées: Pierre, David et Daniel. Elles sont mises au vote: ces trois personnes sont élues par douze voix sur douze. Celles-ci ont choisi leur responsable de Secteur, David Lespagnol, leur secrétaire, Daniel Gilliot et leur trésorier, Pierre Mirolo.

### **Critériums individuels et Coupes:**

Journée Jeunes Départementale: le 09/11/2024 à Duisans  
Coupes départementales B: le 16/11/2024 à St Pol/Valhuon  
Individuels départementaux B : le 17/11/2024 à St Pol/Valhuon  
Coupes départementales A : le 07/12/2024 à Marquion  
Individuels départementaux A : le 08/12/2024 à Marquion  
Coupes régionales B : le 02/02/2025 à Bollezeele  
Coupes régionales A: le 01/03/2025 à Achicourt  
Individuels régionaux A : le 02/03/2025 à Achicourt  
Individuels régionaux B: le 09/03/2025 à Bollezeele  
Finale coupe Legros : le 17/05/2025 à Marles les Mines

### **Le championnat départemental:**

- *l'Excellence B*: St Omer 1.  
- *la Promotion Excellence A du Calaisis* : 8 équipes dont 6 du Secteur: Balinghem 1, Guînes 1, Balinghem 2, Zutkerque 1, St Martin LT 1, Coquelles 1, Rinxent-Hydrequent 1 et Hallines 1.

- *l'Honneur A du Calaisis*: 7 équipes dont 4 du Secteur: Muncq 1, Balinghem 3, Polincove 1, Coquelles 2, Calais Balzac 1, Rinxent-Hydrequent 2 et Oye-Plage 1.

A noter:

- l'équipe de Oye-Plage 1, qui a descendu volontairement d'une division, ne pourra pas disputer les finales départementales en juin 2025 si elle termine 1<sup>ère</sup> de l'Honneur. De plus, le classement de ses joueurs est limité à 1450 pts et elle ne pourra pas monter en Promotion Excellence en 2025/2026, même si elle est 1<sup>ère</sup> en 2024/2025.

- l'équipe de Balinghem 1, qui a refusé la montée en Excellence, ne pourra pas être classée 1<sup>ère</sup> en 2024/2025, et par conséquent, même sanction pour Balinghem 2 qui ne pourra pas être classée 1<sup>ère</sup> et ne pourra pas monter en Excellence (article 19 b du règlement).

### **Jour de réception des équipes:**

Le système reste en place pour la saison à venir.

Ce n'est pas une obligation que le capitaine de l'équipe qui reçoit prenne contact en premier.

Il ne faut pas attendre le dernier jour pour s'appeler et confirmer la date de la rencontre.

### **Les divisions du Secteur Calais Rural:** Voir annexe.

Répartitions.

*Règlement pour les poules de 6 éq en D1 et D3:*

le championnat se dispute en 2 parties:

- 1<sup>ère</sup> partie: tours 1 à 5 en aller, puis tours 6 à 10 en retour, classement dans chaque poule,

- 2<sup>ème</sup> partie: les 3 premières de chaque poule du classement de la 1<sup>ère</sup> partie se rencontrent en 6 tours, tours 11 à 13 pour les rencontres "aller" et 14 à 16 pour les "retours". Idem pour les 3 dernières.

Les équipes ne se rencontrent pas à nouveau.

Le classement après 16 tours sera le classement définitif de la D1. Les 2 premières monteront en PH, les 2 dernières descendent en D2. La 1<sup>ère</sup> disputera les finales départementales.

Pour la D2: 2 poules de 8, 14 tours. Deux équipes, la première de chaque poule, monteront en D1 et se disputeront 2 rencontres de barrage, aller-retour, pour définir le classement de tête. Les dernières de chaque poule, 2 équipes, descendront en D3.

*Demande du club de Zutkerque:* laisser son équipe 2 en Honneur alors que celle-ci était dernière de cette poule en 2023/2024. Le responsable du Secteur n'est pas favorable à cette demande car une équipe dernière doit obligatoirement descendre de division. Mais l'avis des membres de l'assemblée est demandé par un vote. Résultat: 4 pour, 6 contre et 2 abstentions. Zutkerque 2 descend en Promotion Honneur.

### **Rappel de la limitation des classements (points pris en début de saison):**

Pour la 3<sup>ème</sup> division: joueurs ayant au plus 650 points

Pour la 2<sup>ème</sup> division: joueurs ayant au plus 850 points

Pour la 1<sup>ère</sup> division: joueurs ayant au plus 1050 points

Pour la Promotion Honneur: joueurs ayant au plus 1250 points

Pour la Division Honneur: joueurs ayant au plus 1450 points.

Aucune limite pour les joueurs de l'équipe 1.

Pour les divisions Elite, Excellence et Promotion Excellence: aucune limite.

### **Certificat médical, attestation:**

Autant pour les anciens comme pour les nouveaux adhérents, le certificat médical n'est plus nécessaire à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Le licencié doit remplir le questionnaire médical, compléter l'attestation médicale et la fournir au président du club.

Un certificat médical est exigé si une ou plusieurs cases du questionnaire sont cochées "oui".

Le questionnaire médical est différent pour les Jeunes.

## **Rassemblement Jeunes:**

Un Rassemblement Jeunes départemental aura lieu le 09 novembre 2024 à Duisans. Deux journées de rassemblement Jeunes du Secteur seront organisées, l'une la première semaine des vacances de Noël et l'autre aux vacances de Pâques.

## **Règlement du championnat (rappel):**

### **- Equipe exempte du premier tour de championnat:**

Ne pourront participer au 2<sup>ème</sup> tour au titre de cette équipe, que des joueurs n'ayant pas participé au 1<sup>er</sup> tour dans une autre équipe de l'association.

### **- Equipe exempte (sauf au premier tour):**

Les joueurs ayant disputé la rencontre précédente au titre de cette équipe, sont considérés comme participant à ce tour et ne peuvent jouer dans aucune autre équipe.

### **- Qualification des joueurs:**

1. Dans un même tour, les joueurs ne peuvent participer qu'à une seule rencontre.
2. Un joueur, ayant participé à 3 rencontres (dans la même équipe ou dans des équipes différentes) ne peut plus jouer dans une équipe de division inférieure.
3. si un club possède 2 équipes dans une même poule (ou division composée d'une seule poule), un joueur qui aura disputé une rencontre avec une équipe ne pourra plus jouer dans l'autre équipe de la poule pour le reste du championnat.
4. Si un club possède 2 équipes dans 2 poules d'une même division, un joueur pourra participer à chacune des 2 équipes, mais dès qu'il a fait 2 matches dans une équipe il ne pourra plus jouer dans l'autre.

*Le 1<sup>er</sup> tour du championnat débute le 16 septembre et dure 3 semaines. Les autres tours durent 2 ou 3 semaines.*

## **Coupes Secteurs:**

Daniel organise cette année la Coupe Secteur du Calaisis.

## **Nouveaux joueurs:**

Il faut en informer le secrétaire avant que le joueur participe à une rencontre de championnat. Pour cela, envoyer un mail avec nom, prénom, date de naissance, club et points FFTT, ainsi que les points ufolep (s'il n'a jamais été licencié, ce sera 500 sauf si vous considérez que son niveau mérite de lui accorder plus).

La réunion se termine par la remise, par la présidente de l'Ufolep 62, de la médaille de bronze Jeunesse et Sport, à Daniel Gilliot. Celui-ci, ému, remercie sincèrement madame la présidente ainsi que ceux qui sont intervenus pour cette attribution.

Puis le pot de l'amitié est généreusement offert par Sébastien Lefrançois.

Pour le Responsable, David Lespagnol,  
Le secrétaire, Daniel Gilliot.

